

Tulle → Ville et arrondissement

ÉGLETONS ■ Une structure spéciale permet de former de jeunes pilotes

Une école qui apprend à voler

Depuis sept ans, l'Aéro-club égletonnais forme des pilotes grâce à un partenariat noué avec les établissements scolaires de la commune.

L'histoire début en 2007. L'Aéro-club égletonnais créait un partenariat avec le collège Albert Thomas et le lycée Pierre Caraminot pour une formation au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA), attesté tous les ans en mai par un examen national de l'éducation nationale et de l'aviation civile.

Depuis, l'initiative a porté ses fruits. Cette formation, réservée aux passionnés, est assurée au sein du lycée tous les mercredis après-midi. De même pour la pratique en vol en ULM et avion à l'aéro-club avec le soutien logistique et financier du lycée, de l'aéro-club et de la fédération française aéronautique (FFA).

Tous les ans, une promotion d'une dizaine d'élèves participe à cette activité. 80 % d'entre eux réussissent à l'examen final. Quelques-uns ensuite se destinent à la pratique du



PILOTES. De gauche à droite : Christophe Petit, instructeur avion et son élève Clément David.

vol pour le loisir ou à titre professionnel. Ainsi, Maxime Leblanc de Bugeat, scolarisé au lycée il y a quelques années, vient de devenir pilote dans l'armée de l'air. Anne-Lise Buisson et Mathieu Menu d'Egletons ont obtenu leur brevet de pilote privé à l'aéro-club. Cette semaine Clément David (16 ans de Tulle) vient d'effectuer son « lâcher », comprendre son premier vol seul à bord, après 17 heures pas-

sées dans les airs, en double commande avec son instructeur. Clément aspire à devenir pilote d'hélicoptère professionnel.

L'Aéro-club égletonnais est le premier aéro-club de la région à devenir organisme de formation approuvé selon les nouvelles règles européennes ATO (Approved Training Organisation). Il mise sur la formation avec les BIA et compte actuellement, neuf élèves avions et cinq

élèves ULM (dont 5 sont issus du BIA).

Les 150 heures de formation en vol respectent aussi le cadre environnemental. Grâce aux contributions de la commune et du lycée Caraminot, la plateforme est dotée de la seule station d'avitaillement du centre France. Elle respecte ainsi les nouvelles normes environnementales en distribuant le nouveau carburant sans plomb aviation UL 91. ■

ÉCHOS CITÉ

TRAVAUX ■ Avenue Lucien-Sampaix

Afin de réaliser des travaux de remplacement de gouttières et de descentes de pluies, les 28 et 29 octobre, une nacelle de 15 m² sera installée au 6, avenue Lucien-Sampaix à Tulle. Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur les emplacements, à cet endroit.

CARNET

LA MONTAGNE

■ **Rédaction.** Agence, 2, rue Jean-Jaurès, à Tulle, tél. 05.55.20.49.99, fax. 05.55.20.49.95 ; courriel tulle@centrefrance.com.

■ **Abonnement.** Tél. 0.810.61.00.63.

■ **Avis d'obsèques.** Tél. 0.825.31.10.10, de 9 h à 20 h.

CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ

■ **AGENCE.** CFP, 14 avenue Maréchal-Foch, 19100 Brive, tél. 05.55.86.33.40, fax. 05.55.86.33.49, courriel briveofficielles@centrefrance.com.

URGENCES

HÔPITAL. Tél. 05.55.29.79.00.

SAMU. Tél. 15 ou 05.55.26.00.00.

POMPIERS. Tél. 18.

POLICE. Tél. 05.55.21.72.00.

GENDARMERIE. Tél. 05.55.21.50.50.

VIE LIBRE. Tél. 06.85.96.37.20.

SOS DÉTRESSE. Tél. 05.55.29.80.55.

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ. Tél. 0.810.333.019.

DÉPANNAGE GAZ. Tél. 0.810.433.015.

GARDES

MÉDECIN. Tél. 15 (à partir de 20 heures).

PHARMACIE. Jusqu'au

mardi 9 heures, téléphoner au 32.37 (0,34 € la minute) pour connaître la pharmacie de garde.

PRACTIQUE

OFFICE DE TOURISME. Tél. 05.55.26.59.61.

TUT. Transport à la demande. Tél. 05.55.20.25.60.

MAIRIE. Tél. 05.55.21.73.00.

CENTRE AQUARÉCRÉATIF. Ouvert de 12 à 20 heures (sans interruption). Tél. 05.55.20.08.08.

SPA REFUGE DE LA ROCHETTE. Tél. 05.55.27.26.81.

MÉDIATHÈQUE. Ouverte de 14 heures à 18 heures.

